

L'incertitude scientifique explique-t-elle la défiance ? Le cas de la perception des résultats du suivi scientifique du loup

La question du nombre de loups n'est pas tout à fait nouvelle et a été formulée assez vite après la découverte de la présence de l'espèce sur le territoire français, en 1992. On trouve ainsi un article intitulé « Du nombre de loups » dans le troisième numéro de l'*Infoloups*, paru en décembre 1997. Mais la question est véritablement sur le devant de la scène depuis la décision de l'État, en 2004, d'autoriser l'abattage de quatre individus en 2004, puis de six individus en 2005. Il paraît en effet à première vue légitime de vouloir connaître l'effectif de loups en France pour déterminer un quota d'animaux pouvant être éliminés sans nuire au statut de conservation de l'espèce et donc sans rompre avec les engagements internationaux contractés par la France, signataire de la convention de Berne.

La question est régulièrement abordée, dans les informations émanant des services de l'État, dans les positions adoptées par les organisations professionnelles agricoles et les associations de protection des grands prédateurs, dans la presse locale et nationale ou encore dans les débats publics. Une lecture même rapide de ce matériau suffit à prendre la mesure de l'absence d'accord des acteurs impliqués. Les chiffres officiels sont discutés, parfois mis en cause, volontiers révisés à la hausse ou à la baisse selon le point de vue de chacun. Certains refusent de les reprendre à leur compte. C'est la position de la Confédération paysanne « qui ne se reconnaît aucune compétence quant à la gestion de l'effectif national de loups. N'a aucun avis sur un nombre de loups tirés annuellement au hasard, d'autant plus que ce chiffre est basé sur un dénombrement laborieux, fluctuant et sujet à controverse »¹.

Nous voudrions nous interroger ici sur les origines de cette défiance ou de cette réticence, et en particulier éprouver l'hypothèse selon laquelle elles seraient dues aux incertitudes qui entourent les résultats issus du suivi scientifique des loups : la défiance à leur égard est-elle imputable à leur caractère incertain et provisoire ?

Nous commencerons par présenter les différentes méthodes mobilisées pour dénombrer les loups, dont nous verrons qu'elles produisent en effet des résultats différents et qu'elles ne sont pas encore stabilisées. Nous examinerons alors les rapports entre défiance et incertitude, en nous appuyant sur une quinzaine d'entretiens de type semi-directif réalisés auprès de personnes impliquées dans le suivi scientifique du loup et auprès d'éleveurs ovins². Nous apporterons des éléments qui semblent indiquer que les incertitudes ne peuvent être tenues pour seules responsables de l'absence d'adhésion aux résultats officiels et que l'incertitude peut être considérée positivement, tant par les scientifiques que par les éleveurs qui la tiennent pour une marque de rigueur et d'honnêteté. Nous proposerons alors deux autres hypothèses qui, mieux que l'incertitude, nous paraissent pouvoir expliquer l'attitude des éleveurs ovins. Nous constaterons d'une part leur faible participation au réseau mis en place pour collecter des données de terrain et de manière générale à l'élaboration des résultats et nous tenterons de l'expliquer. Nous montrerons d'autre part que la question du nombre de loups est loin d'apparaître à tous comme la plus pertinente et nous nous efforcerons de dégager le sens qu'elle revêt pour les différents types d'acteurs.

¹ Communiqué de presse du 20 juin 2005, consultable sur www.confederationpaysanne.fr

² Ces entretiens ont été réalisés et transcrits par Manon Chevalier, dans le cadre d'un stage de master deuxième année, effectué dans l'unité « Développement des territoires montagnards » du Cemagref de Grenoble au printemps 2005.

1. Trois méthodes pour une question

Deux grandes méthodes d'estimation du nombre de loups existent actuellement, auxquelles on peut ajouter une troisième, qui renseigne uniquement sur la présence de jeunes individus. Toutes mobilisent des membres du réseau grands prédateurs, composé de plusieurs centaines de personnes, appartenant pour l'essentiel aux services de l'État et ayant reçu une brève formation sur la biologie et l'éthologie du loup, dispensée lors de séances collectives.

1.1. Présentation globale des trois méthodes

Doyenne des méthodes de dénombrement des loups, le pistage hivernal exploite la propriété du loup à laisser dans la neige des traces reconnaissables. Des correspondants du réseau grands prédateurs parcourent des circuits conçus pour traverser des zones à la fois giboyeuses et peu dangereuses : *« il y a un certain nombre de circuits, qui sont mis en place, selon la connaissance du terrain qu'on a, c'est-à-dire où est-ce qu'il y a des ongulés proies que le loup peut chercher à manger ? On va chercher le loup là où il y a ses proies. Où est-ce qu'on peut passer sans se foutre dans des couloirs d'avalanche, car il s'agit pas de faire mourir des gens pour aller compter des loups. Et combien est-ce qu'on est pour travailler »* (un agent de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Oncfs). S'ils viennent à croiser une trace pouvant être celle de loups, les pisteurs la suivent sur toute sa longueur accessible, de manière à se faire une idée du nombre d'animaux qui l'ont empruntée. Dans un massif donné, un certain nombre de circuits sont, si possible, effectués à différentes reprises au cours de l'hiver. Le chiffre retenu correspond au maximum de loups repérés, à condition qu'il ait été noté deux fois. Le suivi hivernal est organisé sur les seules zones de présence permanente de l'espèce, définies par la présence avérée de l'animal pendant deux hivers consécutifs au moins³. La réalisation du suivi hivernal dépend par ailleurs de facteurs à la fois naturels et humains. Elle est notamment tributaire des conditions climatiques et météorologiques, le suivi devant s'opérer en présence d'une couche de neige fraîche assez épaisse pour que les traces s'impriment distinctement, mais pas trop en raison des risques d'avalanche et de la difficulté à discriminer les traces d'animaux de taille sensiblement égale, lorsque la neige s'accumule. La qualité de la neige intervient elle aussi, une neige trop froide pouvant par exemple brouiller la lecture : *« on l'a fait quatre cinq fois cet hiver [le protocole de suivi]. Ou non, quatre fois je crois parce qu'il n'y avait pas les bonnes conditions de neige, il y avait trop de neige, trop froide et tout ça et ça a pas bien marché, pas dû au fait qu'on n'en a pas trouvé beaucoup, hein, ils y sont, mais au fait que les conditions étaient mauvaises. C'est-à-dire qu'on ne pouvait jamais déterminer vraiment à 100 % si c'était du loup ou du chien, les traces marquaient mal. On voit une tranchée, dire que c'est un sanglier ou un loup, faut le faire hein. Donc pas extra »* (un agent d'espace protégé). Il faut en outre disposer de personnes en nombre suffisant, alors que la prospection ne peut être programmée longtemps à l'avance, qu'elle est relativement exigeante en temps, et qu'elle entre en concurrence avec les missions habituelles des établissements impliqués dans la gestion et la protection de la nature : *« il y a plusieurs préalables, d'une part avoir une équipe de terrain permanente, d'autre part avoir de la neige et éventuellement que ces équipes permanentes aient une tutelle, enfin une direction, qui leur demande de faire ce travail-là. Ce qui n'est pas toujours le cas »* (un agent d'espace protégé). La collecte des indices nécessite ainsi un soutien institutionnel fort, que l'ensemble des établissements potentiellement impliqués ne sont pas prêts à accorder, ou du moins pas à la même hauteur. Lorsque toutes les conditions sont réunies, la principale difficulté réside dans l'interprétation des traces. Les loups progressant patte dans patte, *« à la queue leu leu »*, ce n'est qu'aux endroits où les traces divergent, souvent aux changements de

³ Seize zones de présence permanente étaient recensées à l'issue de l'hiver 2004-2005, contre treize l'hiver précédent.

direction, que l'on peut espérer compter les animaux. Pour toutes ces raisons, le dénombrement des loups par le pistage hivernal ne saurait être exhaustif. Aussi appelle-t-on « effectif minimum résidant » le nombre qu'il permet d'afficher à l'issue de chaque hiver : le pistage hivernal ne prétend pas recenser l'ensemble des animaux effectivement présents sur le territoire, les animaux de passage ayant en particulier toutes les chances de n'être pas pris en compte.

Initialement mise au point pour les oiseaux, et appliquée aux loups en France depuis 2003, la seconde méthode de dénombrement utilisée consiste à capturer des individus, à les marquer et à les recapter périodiquement. Des modèles biomathématiques permettent alors d'estimer la taille de la population en tenant compte de la probabilité de survie et de la probabilité de recapture des individus. Dans le cas des loups, ce ne sont pas les animaux eux-mêmes que l'on capture, sauf lorsqu'un cadavre est retrouvé, mais les poils, les excréments et éventuellement l'urine qu'ils déposent sur leur passage, si bien que les captures sont dites « virtuelles ». Des analyses génétiques permettent en effet d'attribuer ces traces matérielles à un individu particulier d'une espèce donnée. Excréments et poils sont collectés par les membres du réseau grands prédateurs sur l'ensemble de l'aire de répartition connue de l'espèce. Ils sont ensuite expédiés au Centre national de recherches et d'études appliquées (Cnera) « animaux prédateurs et déprédateurs » de l'Oncfs. Là, les échantillons sont examinés au microscope et subissent un premier tri. Les échantillons retenus sont transférés au Laboratoire d'écologie alpine (Leca) de Grenoble, officiellement chargé de réaliser les analyses génétiques, par extraction, amplification et séquençage des très faibles quantités d'Adn présent dans les échantillons. Les résultats des généticiens sont à leur tour transmis aux biomathématiciens du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (Cefe), à Montpellier. Les modèles mathématiques fournissent une moyenne assortie d'un intervalle de confiance : la probabilité que l'effectif de loups soit compris entre le minimum et le maximum indiqués est par exemple de 0,95, l'effectif le plus probable correspondant à la moyenne. L'intervalle de confiance se réduit et la précision s'accroît avec le nombre de données collectées exploitables et donc avec la densité, l'implication et la compétence des collecteurs sur le terrain : *« ce modèle, ça permettait d'estimer une taille de population avec un intervalle de confiance. Mais cet intervalle de confiance il est d'autant plus grand que les données recueillies sont imprécises. C'est-à-dire que, là... vu l'espace parcouru par les loups... enfin il y a deux grosses contraintes, d'une part l'espace parcouru par les loups avec des observateurs qui ne sont pas présents partout, donc on trouve pas des crottes en quantité suffisante partout où les loups sont présents. Ça c'est le premier biais, et deuxièmement, on travaille sur des populations qui connaissent pas les frontières euh... donc là on part d'une population franco-italienne, si on recueille des crottes que sur le côté français, il est évident que des individus qui vont faire des incursions courtes, on va les contacter par hasard une fois et ils vont accroître en fait l'écart-type, autour de la moyenne qui va être donnée, autour du chiffre qui va être donné, et on n'a pas les moyens de réduire cette euh... sauf en échangeant avec les Italiens, ce que heureusement on est en train de faire. Mais le plus gros biais c'est ça, c'est de... d'avoir pas mal d'animaux qui sont... soit des jeunes qui meurent tout de suite, soit des animaux de passage dans des secteurs où on va jamais et on les rate, on les trouve par chance une fois. Donc pour l'instant les chiffres obtenus sont des chiffres assortis d'une fourchette extrêmement large »* (un agent d'espace protégé).

La méthode des hurlements provoqués repose sur un autre principe encore : animal social, le loup communique avec ses congénères d'une même meute ou d'autres meutes par des hurlements, que l'on peut provoquer en diffusant des hurlements préalablement enregistrés ou simplement en les imitant. Comme la méthode précédente, celle-ci dérive d'une technique naturaliste déjà ancienne, la repasse, elle-même héritière de la très longue tradition

cynégétique de l'appeau. Elle n'est encore mobilisée que de manière expérimentale, sur une partie seulement des zones de présence permanente (cf. supra). Pour l'instant, en effet, on ne sait pas distinguer les hurlements individuels des loups et l'on parvient simplement à repérer la présence de jeunes de l'année, parce qu'ils émettent des sons sensiblement différents de ceux des adultes : *« C'est presque la seule façon qu'on a pour détecter un peu en temps direct la reproduction. Pour espérer détecter la reproduction en temps direct. D'ailleurs c'est surtout pour ça qu'on l'a mis en place, parce que le dénombrement des loups par cette méthode-là c'est pas très bon, dès que vous avez trois, quatre loups qui hurlent en même temps ça devient très très très difficile de les dénombrer, même si vous faites des enregistrements avec des analyses, avec des sonogrammes, des harmoniques etc. c'est très très très difficile. Par contre, on distingue vraiment bien la voix des jeunes et la voix des adultes quoi, les jeunes loups ils jappent comme des chiots quoi hein finalement, et c'est vraiment une voix différente de celle des adultes. Donc pour dire, y a de la repro[duction], y a pas de repro ça peut être utile. Pour dire y a un loup, deux loups, trois loups, après on sait plus »* (un agent de l'Oncfs). Organisées au début de l'automne, les séances de hurlements provoqués visent ainsi seulement à déterminer, en temps réel, si des jeunes sont présents dans la zone considérée et donc s'il y a eu reproduction au sein de la meute qui la fréquente.

1.2. Les différences entre les méthodes et la question de la construction scientifique des résultats

Ces trois méthodes diffèrent par bien des aspects.

Elles diffèrent en premier lieu par leur ancienneté et leur degré de maturité. Le pistage hivernal des loups se pratique depuis relativement longtemps et ne varie plus guère d'une année à l'autre : le protocole est rodé et on voit mal comment le perfectionner et en tirer davantage, si ce n'est en augmentant la pression d'observation, ce qui suppose de convaincre les services de l'État de s'investir davantage ou d'élargir le réseau d'observation à de nouvelles franges de la société civile : *« si on regarde les bases de données, 95 % de l'information concernant le loup, le lynx ou même l'ours, dans ces réseaux donc vient d'agents de l'État, des agents de l'Onf [Office national des forêts], des agents de l'Oncfs, des agents des parcs nationaux, ce genre de choses. Les milieux de protection de la nature ou les milieux cynégétiques ne contribuent qu'à un tout petit petit pourcentage. Ce qui est super stupide parce que tous ces gens-là sont dehors, et donc on est en train de motiver tout le monde, les chasseurs, les naturalistes, pour essayer d'intégrer beaucoup plus le réseau loup »* (un agent de l'Oncfs). La méthode par Cmr est beaucoup plus récente et commence à peine à produire des résultats. En 2003, on pouvait lire que *« ce type de suivi génétique ne sert pas à déterminer directement la taille de la population (dénombrement inférieur aux chiffres issus du suivi des pistes) mais est complémentaire du suivi hivernal⁴ »* : le lien entre les généticiens et les biomathématiciens n'était pas encore établi ou n'avait du moins pas encore débouché. La focalisation du débat sur le nombre de loups et la tendance des parties en présence à annoncer des chiffres extrêmes ont décidé les responsables du suivi scientifique à obtenir au plus vite des résultats qu'ils savaient perfectibles et à avancer leur publication. Ils ont en effet considéré qu'il était de leur devoir de communiquer ces résultats, de les « injecter » dans le débat, dès lors qu'ils représentaient un progrès par rapport aux chiffres, plus imparfaits encore, allégués par les opposants des loups comme par leurs partisans : *« on a accéléré les choses quand on a vu que le débat politique allait se cristalliser sur ce problème de nombre de loups, et que d'un côté les écolos disaient "il y en a 20 ou 30 à peine, et ils se développent pas beaucoup", les bergers disaient "pouh ! il y en a 150, y en a partout, ça pullule comme des souris". Nous on a dit : "attention, c'est nous le référent technique, il faut qu'on soit*

⁴ Infoloups, n°12, p. 4.

capable tout de suite de sortir ce qui nous semble être le plus robuste, même si c'est imprécis", et donc on a fait le forcing pour accélérer très vite. J'ai pris le risque d'utiliser des modèles dont je savais qu'ils étaient pas les meilleurs modèles mais qu'ils seraient quand même meilleurs que l'état du débat de société, avec les uns et les autres qui se jetaient à la tête des chiffres sans avoir de méthode, eux, pour donner ces chiffres qui étaient les chiffres Cmr » (un agent de l'Oncfs). La méthode par Cmr n'est manifestement pas stabilisée à ce jour et continue d'être affinée, notamment en ce qui concerne les modèles statistiques utilisés. Les efforts de perfectionnement portent en particulier sur la différenciation des probabilités de recapture, selon la localisation des animaux, les loups appartenant à des meutes transfrontalières ayant moins de chances d'être recapturés que des loups constamment présents en France, et selon leur statut social, les individus dominants produisant a priori plus de crottes que leurs congénères dominés. Si la méthode par Cmr n'a pas quitté le stade de la recherche, la méthode des hurlements provoqués, elle, n'y est pas véritablement entrée. On suppose et l'on espère que l'on pourra tirer parti des hurlements des loups pour mieux connaître leur population : « pour l'instant on a des taux de réponses qui sont très supérieurs à ce qu'on trouve dans la littérature scientifique actuellement. Donc il me semble que ça peut être une méthode intéressante à mettre en œuvre » (un agent de l'Oncfs). Mais on est encore bien loin de savoir analyser les messages émis par les prédateurs.

Les méthodes employées diffèrent ensuite par le matériau qu'elles mobilisent. En l'absence d'accès direct à la population de loups, elles exploitent toutes des indices qu'elles cherchent à « faire parler » (Latour, 1993 ; Callon et Latour, 1991). Ces indices ne sont pas de même nature. Les uns sont des traces sensibles, visuelles dans le cas du pistage hivernal, auditives dans celui des hurlements provoqués, les autres des traces matérielles, dans le cas des généticiens impliqués dans la méthode par Cmr. Ces indices n'ont pas non plus les mêmes qualités. Parce qu'elles sont assez rapidement effacées par de nouvelles précipitations ou au contraire par un fort ensoleillement, les pistes tracées par les loups sont éphémères et intransportables et elles doivent être déchiffrées sur le champ. Les hurlements sont plus éphémères encore mais ils peuvent être enregistrés et seront peut-être un jour analysables grâce à des dispositifs de traitement du son adaptés. Enfin, la matière que les animaux laissent sur leur passage peut être récoltée, transportée et conservée longtemps par congélation avant d'être analysée, si bien que le recueil et le traitement de l'information peuvent être totalement disjoints dans l'espace et dans le temps.

Elles diffèrent de plus par les personnes, l'instrumentation et l'organisation qu'elles impliquent. Certes, la qualité des résultats dépend dans tous les cas fortement de la pression d'observation sur le terrain et repose, en définitive, sur un réseau d'observateurs qu'il faut recruter et former à la reconnaissance d'indices. Mais la distance est ensuite plus ou moins grande entre le matériau initial et le résultat final et elle nécessite, pour être franchie, l'intervention de plus ou moins de personnes diversement spécialisées et le recours à des appareillages et à des dispositifs inégalement sophistiqués. Cette distance est relativement faible dans le pistage hivernal. Chaque tournée livre un chiffre et il faut simplement attendre la fin de la mauvaise saison pour confronter les résultats intermédiaires, établir un résultat définitif pour chacune des zones de présence permanente, centraliser ces données et les sommer pour dégager un effectif minimum résidant pour l'ensemble des zones de présence permanente identifiées. Si elle nécessite assurément une organisation, la procédure est relativement simple et elle ne mobilise pas de compétences spécialisées autres que celles, au demeurant importantes, requises par la lecture des traces. Telle qu'elle est actuellement mise en œuvre, la méthode des hurlements provoqués donne des résultats immédiats et ne réclame pas non plus de traitement particulier : l'oreille humaine un tant soit peu exercée parvient apparemment fort bien à distinguer les hurlements des adultes des « jappements » des

louveteaux. On peut cependant penser qu'une exploitation plus poussée de ces hurlements demanderait de recourir à des experts du traitement du son et à des éthologues. Dans la méthode par Cmr, quasiment aucun traitement n'a lieu sur le terrain, si ce n'est pour écarter des crottes ou des poils dont on est à peu près certain qu'ils n'appartiennent pas à des loups. Des biologistes effectuent alors un tri complémentaire sur la base d'un examen microscopique. Les poils et les crottes retenus, dès lors qualifiés d'échantillons, constituent le matériau des généticiens, dont les résultats — l'identité codée des loups capturés et recapturés — constituent à leur tour le matériau des biostatisticiens, si bien que la méthode par Cmr exige l'intervention séquentielle et coordonnée de scientifiques étroitement spécialisés et nettement séparés les uns des autres. Les généticiens ne se déplacent pas sur le terrain et analysent en laboratoire un matériel génétique extrait d'échantillons dont ils ignorent la provenance : « *nous on travaille avec un numéro donc on sait pas d'où vient l'échantillon, eux ils le savent évidemment, donc ils repositionnent le tout* » (un biologiste). De la même façon, les biostatisticiens travaillent sur les résultats des analyses génétiques sans jamais voir une crotte ou un poil ni, a fortiori, l'animal qui l'a déposée.

Si la question du nombre de loups présents sur le territoire français semble relever du sens commun, elle renvoie donc pourtant à une organisation et à une construction intellectuelle complexes. Bien loin en effet qu'on puisse « compter » les loups présents à un endroit, il s'agit de déployer des calculs probabilistes afin de tenter de déduire, à partir du nombre d'individus identifiés à un moment, le nombre réel d'individus, comprenant aussi ceux qui n'ont pas été repérés : « *Des fois on va les revoir, des fois on va pas les revoir, et si on les revoit pas, on comprend bien intuitivement c'est qu'ils ont été vivants et qu'on a réussi à les retrouver. Donc il y a bien ces deux paramètres de probabilité de recapture et de probabilité de survie qui interviennent* » (un agent de l'Oncfs) L'estimation de la probabilité de recapture passe par une réflexion sur la modélisation statistique des déplacements transfrontaliers des loups entre France et Italie, afin d'éviter un risque de surestimation de la présence des individus sur le sol français : « *L'une des interrogations c'est : quelle est la population cible ? C'est-à-dire qu'effectivement, si un loup italien qui va venir en France huit jours par an pour ses vacances si je puis dire, peut figurer dans les échantillons avec une faible probabilité de détection, du coup on est en train d'estimer une population cible qui est celle qu'on vise plus un peu de périphérie. Donc bien sûr un chiffre qui pourrait être balancé dans la nature et éventuellement émouvoir les éleveurs doit être jugé à l'aune de ça, parce que si pour chaque loup on était capable de mettre une durée de séjour en France, c'est-à-dire que le loup constamment présent c'est 365 jours et le loup faiblement détecté c'est peut-être 30 jours : le nombre de jours-loup en France, donc l'impact potentiel est pas directement proportionnel au nombre hein !! donc euh... ça pose des questions de recherche ouvertes* » (un chercheur). Pour ces différentes raisons, le dénombrement des loups constitue une véritable question de recherche en bio-mathématiques : « *Là, il se trouve qu'on a été interpellé sur le plan méthode par, méthode de calcul par la présence de cette hétérogénéité [de présence entre les individus] ; si c'était complètement standard, si c'était de l'ingénierie écologique, on n'aurait pas fait appel à nous ça serait pas de la recherche...* » (un chercheur). De la même façon, le besoin exprimé au début des années quatre-vingt-dix par le ministère de l'environnement de méthodes d'analyse génétique non invasives a permis aux généticiens de progresser dans leurs recherches : « *on a répondu à un appel d'offres du ministère et on a dit qu'on allait étudier la génétique de l'ours en utilisant des poils et des crottes trouvés sur le terrain, comme source d'Adn, ça c'était à l'époque où finalement ça se faisait en fait avec des poils et des cheveux chez l'homme, uniquement. On a pris quelques risques et on a eu du mal, mais on est arrivé à répondre aux questions qu'on s'était posées et à l'objectif qu'on s'était fixé. [...] Donc ça ça nous intéressait parce que c'est de la recherche fondamentale.* »

Les méthodes employées diffèrent enfin par leurs résultats, qualitatifs avec les hurlements provoqués, numériques avec le pistage hivernal et la méthode par Cmr. La signification des valeurs obtenues varie par ailleurs fortement, puisque le pistage hivernal fournit un effectif dont on sait qu'il est sensiblement inférieur au nombre réel de loups, tandis que la méthode par Cmr offre une moyenne encadrée par un intervalle de confiance. Les résultats sont définitifs pour le pistage hivernal. Ils sont en revanche révisables pour la méthode par Cmr, les résultats des généticiens pouvant être repris avec un modèle statistique amélioré, reflétant mieux le comportement des animaux, et intégrant par exemple leurs déplacements de part et d'autre de la frontière franco-italienne, et les différences de comportement selon les individus. Les résultats attendus sont immédiats avec les hurlements provoqués, tandis qu'ils sont brièvement et longuement différés dans le cas respectif du pistage hivernal et de la méthode par Cmr. L'analyse génétique des échantillons a un temps été interrompue, avant d'être confiée en avril 2004 par le Ministère de l'écologie et du développement durable (Medd) au laboratoire d'écologie alpine de Grenoble, pour une durée de trois ans. De nombreux échantillons stockés au cours des années précédentes attendent toujours d'être analysés et les dernières estimations fournies par la méthode Cmr correspondent à l'automne 2001. Une fois le retard accumulé résorbé, l'effectif que l'on pourra estimer à partir des éléments récoltés durant une année donnée ne sera de toute façon disponible qu'au terme de l'année suivante, en raison du temps requis par les analyses génétiques et mathématiques : « *Son gros inconvénient [de la méthode par Cmr] c'est que par contre il faut d'abord avoir recueilli les crottes, puis les avoir fait analyser en génétique, puis les analyser en modélisation mathématique, avec les modèles de capture-marquage-recapture, pour avoir le produit qui est l'estimation de la taille de la population. Donc par exemple on pourrait imaginer que pour avoir la taille de population de loups en 2004, fin 2004, il faut attendre d'avoir eu toutes les crottes de 2004, de les avoir fait analyser, ce qui prend mine de rien six à sept mois, et après il faut les analyser en modélisation mathématique, donc grosso modo on a toujours au minimum un an de décalage obligatoire* » (un agent de l'Oncfs).

Bilan

Le suivi effectué au cours de l'hiver 2000/2001 fournissait un effectif minimum résidant légèrement inférieur à 30 loups, tandis que la méthode par Cmr livre, pour 2001, une moyenne arrondie à 59 individus avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 27 et 102. On a vu que la méthode par Cmr n'a pas encore donné de résultats pour les années suivantes. Il est cependant possible d'appliquer à l'estimation pour 2001 le taux de croissance de l'effectif minimum résidant mesuré durant une période donnée. En combinant ainsi les deux méthodes, on obtient pour l'automne 2004 une valeur d'environ 80 loups. C'est celle qui est avancée, au conditionnel, dans le dernier numéro du *Bulletin du réseau loup* : « on aurait environ 80 individus en automne 2004⁵. » Elle diffère bien sûr de l'effectif minimum résidant (fourchette de 39 à 48 loups), de même qu'elle différera très certainement de l'estimation que livrera la méthode par Cmr appliquée aux données de 2004. Les résultats varient ainsi en fonction du mode opératoire employé : ils ne sont pas absolus mais relatifs à des méthodes singulières, et même à un état d'avancement de ces méthodes, dont ils ne peuvent être dissociés. Aussi comprend-on bien la réponse d'un interlocuteur, interrogé sur sa perception de la connaissance, par les éleveurs ovins, des effectifs officiels : « *Lequel de chiffre officiel, il y en a plein, donc si tu en as un tu me le donnes ?* » (un agent d'espace protégé).

2. Science, confiance, incertitude

2.1. L'incertitude produit-elle de la défiance ?

⁵ *Quoi de neuf ? Bulletin d'information du réseau loup*, juin 2005, n°13, p. 10.

Il n'est pas douteux qu'il existe de la défiance au sein du monde agricole, tant à l'égard des résultats du suivi scientifique des loups que des décisions de gestion qui, sans en découler directement, s'y réfèrent explicitement. Ces marques de défiance peuvent être recueillies auprès d'éleveurs ovins, qui expriment ouvertement leurs doutes : « *officiellement il y en aurait 90, d'après les comptages officiels mais en réalité il y en a sûrement beaucoup plus* » (un éleveur du Trièves). La défiance est par ailleurs considérée comme une donnée par les personnes amenées à rencontrer un grand nombre d'exploitants : « *je parle pour les Alpes-Maritimes, avec l'historique du Mercantour, que tu dois connaître, ils pensent qu'on leur raconte des... qu'on leur cache des choses quoi. Donc quand ils ont des chiffres un peu officiels qui viennent, tu vois, ils ont toujours un doute, puisqu'au départ, l'historique du Mercantour, c'est que pour eux on leur a caché des choses au départ quoi* » (un technicien pastoral) ; « *que les gens se rencontrent c'est une chose. Qu'après il y ait une confiance. Même moi, les professionnels les plus modérés que j'ai pu voir euh... ils ont toujours des doutes sur le nombre, les estimations* » (un agent d'espace protégé).

Il y a donc à la fois incertitude et défiance et l'hypothèse selon laquelle celle-ci serait due à celle-là vient assez spontanément à l'esprit. Il convient, dès lors, de s'interroger sur la perception de l'incertitude par les différentes catégories d'acteurs impliqués : peut-elle expliquer la position qu'ils adoptent à l'égard du suivi scientifique et plus généralement des mesures de gestion ?

Pour les scientifiques, il n'est pas gênant que des méthodes différentes produisent des résultats distincts. Face à une question complexe comme celle du nombre de loups présents sur le territoire français, plusieurs méthodes complémentaires doivent être mobilisées, chacune apportant un éclairage et comportant des biais et des limites qui lui sont propres. Ce n'est qu'en multipliant les points de vue que l'on peut espérer cerner aussi finement que possible un phénomène qui ne se laisse pas saisir d'un point de vue unique : « *c'est bien en multipliant les méthodes qu'on arrive à améliorer l'information, c'est-à-dire que il faut croiser, multiplier les regards sur la réalité pour mieux comprendre les réalités, ça c'est la première chose* » (un pastoraliste). La méthode des hurlements provoqués, qui pour l'instant n'apporte rien sur le nombre d'individus, est par exemple la seule à fournir une indication sur la reproduction des animaux.

Les scientifiques considèrent par ailleurs que l'incertitude est inhérente à la science en train de se faire, autrement dit à la recherche : « *un chiffre obtenu par une démarche scientifique un tant soit peu complexe, il vient jamais tout seul, il vient avec un certain nombre de qualifications plus ou moins quantitatives, par exemple une variance qui va donner une idée de la marge de confiance d'un effectif de loups par exemple. [...] Le chiffre il vient avec des tas de questions, des tas d'allers et retours parce que c'est de la science vivante* » (un biologiste impliqué dans le suivi de la population de loups). Le chercheur produit des résultats entachés d'incertitudes, d'imprécisions, de limites et il est de son devoir d'en tenir compte et de les exposer. Les restrictions qui accompagnent les résultats dénotent une rigueur et une honnêteté louables plus qu'elles ne trahissent une faiblesse : « *ce qui est dit par les différents scientifiques n'est pas forcément contradictoire si on tient compte des marges d'incertitude, ou reflète des points de vue différents et mérite d'être digéré, d'être confronté. [...] Bon tout simplement parce que tout ce qui est produit par la recherche et qui est très frais, par définition c'est un état des lieux mais qui est jamais sûr à 100 %. Encore une fois, s'il était sûr à 100 %, ça serait connu depuis longtemps, ça serait pas de la recherche* ». Mais dans l'esprit des scientifiques, ces incertitudes sont amenées à se réduire au fil des avancées et correspondent à un stade embryonnaire de la science, qui commencerait par produire des résultats incertains et provisoires amenés à s'affiner progressivement. Ayant acquis une

validité en soi, ces résultats consolidés pourraient dès lors être détachés des méthodes dont ils sont issus. Plus de science conduirait ainsi, à terme, à plus de certitude.

Le problème ne résiderait donc pas dans le caractère incertain et provisoire des résultats scientifiques, mais dans la réception par le public de cette incertitude : « *moi l'impression que j'ai c'est que très souvent le public, quand il s'aperçoit de disparités entre les opinions de scientifiques ou des faits rapportés ou des chiffres rapportés par plusieurs scientifiques, il pense qu'il y a malice* » (un biologiste impliqué dans le suivi de la population de loups). Selon plusieurs interlocuteurs, le public en général et les éleveurs ovins en particulier attendraient des scientifiques des résultats stables et précis et seraient déconcertés par les différences entre les chiffres avancés et par les restrictions qui les entourent : « *pour l'instant les chiffres obtenus [par la méthode par Cmr] sont des chiffres assortis d'une fourchette extrêmement large. Et là aussi, ça ne satisfait pas encore, ben le monde de l'élevage* » (un agent d'espace protégé). En bref, le public réclamerait une réponse unanime, simple, claire et définitive, que les scientifiques ne sont pas, pour l'heure, en mesure de leur donner. Cette attente infondée refléterait une méconnaissance de la science et de ses méthodes. Plus de certitude permettrait de restaurer la confiance d'un public qui s'accommoderait mal des approximations, des précautions et des délais de la science en action.

On voit donc se dégager un schéma linéaire : plus de science génère plus de certitude qui elle-même génère plus de confiance. Chacune de ces implications est cependant depuis quelque temps mise à mal par les sociologues des sciences. Ils remarquent en premier lieu qu'un surcroît de science ne s'accompagne pas nécessairement d'une réduction mais fréquemment, au contraire, d'une prolifération de l'incertitude (Wynne, 2001 : 7). Dans le cas qui nous occupe, l'enrôlement des biostatisticiens amène par exemple à s'interroger sur la délimitation de la population que l'on entend recenser : s'agit-il de la population de loups résidant en permanence en France ? Veut-on intégrer ou au contraire exclure les loups qui passent une partie de l'année sur le sol italien ? La seconde implication — la confiance dans les résultats et dans les décisions qui s'y réfèrent augmente avec leur degré de certitude — serait tout aussi discutable. Pour Wynne toujours (2001 : 13), qui s'appuie sur des enquêtes menées aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'incertitude pose moins problème et est davantage admise et comprise qu'on ne le croit communément. Ce n'est donc pas ou du moins pas seulement en réduisant l'incertitude que l'on peut rétablir une confiance dégradée. Cela ne signifie évidemment pas qu'il faille renoncer à accroître la qualité et la précision des résultats mais qu'il ne faut pas en attendre une amélioration automatique des relations avec les destinataires de la recherche ni une adhésion inconditionnelle tant aux résultats scientifiques qu'aux politiques qu'ils contribuent à sous-tendre.

Le matériau que nous avons recueilli apporte-t-il des éléments qui viendraient conforter l'une ou l'autre thèse ?

2.2. ... ou de la confiance ?

On peut tout d'abord remarquer qu'aucun interlocuteur ne conteste qu'il soit effectivement difficile de dénombrer les loups. Cela paraît en particulier aller de soi aux éleveurs. En se fondant sur leur expérience personnelle, qui leur a montré combien les loups excellent à échapper à une surveillance même rapprochée, ils tendent en réalité plutôt à s'exagérer la difficulté, au point que certains jugent l'entreprise assez vaine : « *Nous on voit à la télé ! 90, 60, on n'en sait rien. Personne doit le savoir. Ils me font marrer quand il vont faire des comptages. Ce sont des bêtes extrêmement intelligentes, extrêmement sauvages, je sais pas comment ils font. Nous on est resté deux ans sans le voir le loup, pourtant il venait les tuer à côté du berger* » (un éleveur du Trièves). Aussi ne sont-ils pas surpris de l'incapacité des scientifiques à annoncer un chiffre précis. En règle générale, l'incertitude ne les choque pas, y

compris lorsqu'ils ne savent pas précisément, ni même vaguement, comment les scientifiques s'y prennent pour dénombrer les loups. Pour les éleveurs, comme pour les scientifiques eux-mêmes, l'incertitude apparaît plutôt comme un gage de réalisme et d'honnêteté.

Plusieurs interlocuteurs proches du processus de production des résultats tout en lui étant extérieurs savent d'ailleurs gré aux scientifiques directement impliqués de préciser le cadre de validité de leurs résultats et de demeurer prudents dans leurs affirmations : « *on sait très bien comment est fabriquée l'information sur l'effectif de loups, pour avoir passé des heures avec X, Y ou Z sur le sujet, ayant apprécié avec quelle rigueur et précaution ils fabriquent, au sens scientifique du terme, ils fabriquent l'information avec les intervalles de confiance etc., avec les méthodes d'une part de repérage direct d'individus, d'autre part les constructions sur les bases statistiques d'hypothèses sur les effectifs probablement présents en repérant la probabilité de repérage que donnent les indices directs [...]* » (un pastoraliste).

Conformément aux travaux de Wynne, l'incertitude semble ainsi moins mal perçue qu'on ne pouvait le supposer. Dans le matériau recueilli, un seul extrait, au demeurant obscur, pourrait aller dans le sens contraire : « *Mais, on entend, quand tu entends plusieurs sons de cloches euh... souvent ça traduit quand même des réalités quoi, si on ... quand on dit "quelque chose de 1 à 2, ou de 1 à 3 ..." enfin, il y a rarement de fumée sans feu quoi donc... bon* » (un pastoraliste). Même si ce passage est difficilement interprétable, il donne à penser que l'enquête doit être poursuivie et le matériau complété : le rapport à l'incertitude est probablement trop complexe pour se laisser saisir aisément et de manière univoque.

Il n'en reste pas moins qu'à ce stade de notre enquête, c'est moins l'incertitude que son absence qui est montrée du doigt. Les chiffres sont critiqués lorsqu'ils sont présentés à l'état brut, sans explications, nuances ni précautions. Le scientifique, l'agent d'un espace protégé ou encore le journaliste qui évacue les conditions d'élaboration des résultats est suspecté de partialité, et accusé de choisir, dans une gamme de résultats possibles, celui qui l'arrange : « *je dirais que les éleveurs ont vraiment le sentiment qu'on les prend pour des cons tant que l'information sur le nombre de loups repérés était traduite comme le nombre de loups réel. Donc le fait qu'on évalue une population ne peut que paraître bien plus réaliste à leurs yeux* » (un pastoraliste). Le scientifique en particulier devient suspect s'il se départit de sa prudence et s'il se montre trop sûr de lui, trop péremptoire, alors même qu'il est particulièrement bien placé pour connaître les défauts de ses méthodes et les carences de ses résultats : on y lit le signe d'un glissement du discours objectif du scientifique au discours intéressé du militant. Dans un contexte de controverse, où chaque information signifie une bonne nouvelle pour les uns et une mauvaise pour les autres, la figure du scientifique militant, qui n'hésiterait pas à trahir une éthique professionnelle pour défendre une cause qui, elle, n'a rien de scientifique, est condamnée avec une sévérité particulière⁶ : « *le scientifique, son rôle c'est de fabriquer du savoir scientifique. Déjà qu'il le fasse en respectant les règles scientifiques c'est déjà énorme. Si vous voulez revenir un petit cran en arrière, autre élément dans la manipulation, certains scientifiques et non des moindres, produisent dans les articles soumis dans des revues*

⁶ Simultanément, le scientifique peut se voir reprocher de ne pas savoir communiquer simplement ses résultats, de mal partager son savoir, d'être, en bref, un piètre vulgarisateur : « *il y a beaucoup de tort des scientifiques dans la communication, ou par la communication. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de scientifiques qui font exprès d'exposer leurs trucs pour que surtout les autres ne comprennent rien, c'est un autre langage. Ça c'est très net, c'est eux qui l'ont dit et je suis tout à fait d'accord avec les éleveurs et les bergers, dans les réunions de concertation et de bilan, il y a toujours quelques techniciens et scientifiques, et eux sont toujours mis en position de faiblesse parce qu'ils ne s'expriment pas comme les scientifiques et ils n'osent pas s'exprimer, ça c'est dommage. On ne sait pas se mettre à leur hauteur ou, oui, c'est-à-dire que je pense que les scientifiques ont un énorme effort à faire de vulgarisation et de s'adapter à tout le monde, et de prise en compte du savoir des autres* » (un agent d'espace protégé). La voie est donc étroite, et le scientifique s'expose à être accusé tantôt d'être trop scientifique, tantôt de l'être trop peu...

scientifiques, des faits scientifiques stricts, irréprochables, et les mêmes scientifiques balancent dans des médias, qui ne sont pas des revues scientifiques soumises aux règles scientifiques, à relecture etc., d'autres niveaux de discours qui eux ne correspondent pas à du savoir scientifique vérifié, et ça c'est grave. Ça c'est une dérive grave, très grave. Et j'ai une multitude, bon je dirais pas de noms parce que je suis pas là pour ça hein ! Mais j'ai une multitude de documents produits sur la place publique sur le sujet dans un cadre militant, avec des pseudo informations, sous l'autorité d'un scientifique, mais ne pouvant pas être référencées, ne correspondant à aucune réalité de terrain. Et comme par hasard, le même scientifique ne se permet pas de reprendre ces même niveaux de discours dans ces communications scientifiques qui elles sont soumises à relecture. »

Nombre d'acteurs se déclarent ainsi défiants à l'égard des résultats du dénombrement précisément parce qu'ils constatent une multiplication de chiffres médiatisés par différents canaux, qui sèment le trouble bien plus qu'ils n'apportent de repère dans la confrontation et le débat sur le dossier. Il s'agit des chiffres diffusés par la presse, mais aussi par les politiques eux-mêmes. Le choix effectué par ces derniers est parfois critiqué dans la mesure où il officialise et contribue à diffuser un chiffre qui ne reflète pas l'ensemble des estimations produites par les experts : *« Quand vous avez Mr Lepeltier qui annonce un plan de gestion basé sur 40 loups, nous ne sommes pas dans la science, alors on sait très bien comment est fabriquée l'information sur l'effectif de loups, pour avoir passé des heures avec X ou Y sur le sujet, Z, ayant apprécié avec quelle rigueur et précaution ils fabriquent, au sens scientifique du terme, ils fabriquent l'information avec les intervalles de confiance etc. avec les méthodes d'une part de repérage direct d'individus, d'autre part les constructions sur les bases statistiques d'hypothèses sur les effectifs probablement présents en repérant la probabilité de repérage que donnent les indices directs, euh... le raccourci fait par le ministre sort totalement du champ scientifique pour entrer totalement dans le champ politique et ça, l'exemple que je donne date de 2004, il date pas de 1994 ou 1996 »* (un pastoraliste). La décision de gestion comporte à tout le moins un choix parmi les estimations effectuées par l'Oncfs, dans la mesure où la règle de gestion devra, elle, s'appuyer sur un nombre unique et précis de loups à abattre (défini comme le dixième de la population totale estimée). Un acteur interviewé montre que le chiffre annoncé de 40, basant la décision d'abattre 4 loups, est le résultat d'une politique dite de « précaution », privilégiant la conservation de la population de loups par rapport à la prise en compte des griefs des anti-loups : *« Quand le dernier ministre actuellement en fonction dit "pour ce qui est du prélèvement de loups, il y a 40 animaux minimum détectés en hiver et la population estimé est entre 55 et 70, par précaution, je m'appuie sur le chiffre de 40 pour dire que ces 40 là ont un taux de croissance de 20 % et qu'on peut prélever la moitié du taux de croissance c'est-à-dire 10 % c'est-à-dire 4." il a fait le choix politique de dire "par précaution, je m'appuie sur ces 40 là". Il aurait pu faire le choix politique de dire, je dis n'importe quoi mais, "pour calmer la pression sociale, je vais prendre la fourchette haute, de 55 à 70, je vais prendre 10 % de ça et au lieu d'en donner 4, je vais en donner 7." C'est son choix politique de privilégier l'aspect biologie de la conservation. C'est pas moi qui lui ai demandé de le faire, c'est un jeu d'influence entre par exemple les associations de protection de la nature, qui ont dû aller le voir et lui en mettre une petite couche, les éleveurs et les syndicalistes, qui ont dû aller le voir, et le ministre de l'agriculture et lui en mettre une petite couche, et lui il a pesé toutes ces influences-là, il s'est fait son idée et il a dit "ben voilà" »* (un agent de l'Oncfs).

Le rôle des médias est également mis en cause dans la mesure où ils donneraient un caractère de certitude à des chiffres qui n'en ont pas : *« Une fois que les médias prennent ça en main, eux ils peuvent raconter n'importe quoi parce qu'ils ne sont pas, ils sont pas... ils exploitent les chiffres quoi. Ils font des articles plus ou moins polémiques et c'est rarement commenté et*

expliqué. On dit voilà, il y a tant de loups en France. Alors que c'est ridicule de donner des chiffres de loups alors qu'on sait pas, enfin on en a une idée mais on ne sait pas combien il y en a exactement » (un technicien pastoral). La presse professionnelle (comme la presse militante : cf. ci-dessus) est tout particulièrement dénoncée comme contribuant à diffuser des chiffres erronés : *« Y a soit les chiffres qui sont donnés par les scientifiques dans la presse sur le loup et tout ça, enfin la presse de l'État où là ben bon, c'est très réfléchi et tout, y a pas trop, c'est clair. Mais c'est pas cette presse-là qui va arriver aux éleveurs. Pour certains ça va être euh, déjà il va y avoir une traduction au travers de journaux agricoles ou de revues sur la chasse ou des choses comme ça, qui va si tu veux déjà modifier l'interprétation »* (un technicien pastoral).

3. La faible participation des éleveurs au recueil de l'information sur le loup

Si l'incertitude des résultats ne semble ainsi pas tout expliquer, nous voudrions développer ici une première autre piste pour comprendre les doutes des éleveurs, qui renvoie à la faiblesse de leur participation au recueil de l'information sur le loup. Nous montrerons que les éleveurs sont quasiment absents du réseau grands prédateurs et nous tenterons ensuite de formuler des hypothèses pour expliquer les raisons de cette absence, alors même qu'ils sont reconnus aux dires de la plupart des acteurs comme bien placés pour fournir des informations sur les loups.

3.1. L'absence des éleveurs dans le réseau grands prédateurs malgré la reconnaissance affichée de leurs capacités

3.1.1. La composition du réseau grands prédateurs

Les témoignages d'observations visuelles, mais aussi les données à la base des analyses génétiques de la méthode par Cmr (poils, crottes etc.) proviennent du réseau grands prédateurs. Ce réseau, auquel appartiennent également les bénévoles participant aux pistages hivernaux, est composé de volontaires ayant suivi une formation de deux jours organisée par les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (Ddaf) des départements impliqués. Théoriquement donc, toute personne volontaire peut devenir correspondant du réseau : *« Ces correspondants sont formés sur la base du volontariat, c'est-à-dire que toute personne qui veut devenir correspondant n'a qu'une chose à faire, c'est se manifester auprès de la Ddaf, qui est l'organisateur logistique, pour l'organisation des sessions de formations, pour l'organisation des réunions »* (un agent de l'Oncfs).

Dans les faits, les correspondants sont essentiellement des agents de l'État (Oncfs et parcs) mais ne comprennent quasiment aucun éleveur. La structure des nouveaux correspondants formés début 2005 donne une idée de cette composition (source : Bulletin du réseau Loup n°13, 2005) :

Structure	Nombre	Structure	Nombre
-----------	--------	-----------	--------

ANCGG	38	ONF	10
Assistants lieutenants louveterie	9	Particuliers	5
ASTER	2	PN Ecrins	13
CEFE-CNRS	1	PN Mercantour	5
CORA	4	PN Vanoise	14
DDAF	5	PNR Haut Jura	1
FD des chasseurs	8	PNR Vercors	1
FERUS	3	PNR Bauges	1
FRAPNA	3	Réserve de Nohèdes	1
ONCFS	40	Syndicat éleveurs Ain	1

Dans le Mercantour, plusieurs éleveurs ont cependant manifesté la volonté de transmettre des informations sur le loup, si bien que les agents du parc se sont organisés de manière à pouvoir prendre en compte ces informations. Néanmoins, au lieu que les éleveurs intéressés fassent partie directement des correspondants du réseau, ce sont les agents du parc, eux-mêmes correspondants, qui recueillent et transmettent les informations des éleveurs : « *Non, ils [les éleveurs] ne sont pas intégrés dans le réseau. Il y a pas de décision. Au niveau local, ce qui peut par contre totalement être fait, il y a pas eu de réunion encore hein, pour en parler parce que c'est tout récent, mais c'est qu'ils remplissent les fiches, en tant qu'observateurs. Et là, en tous cas pour ce qui concerne le parc, ça ne pose aucun problème, on le fait déjà : c'est-à-dire que s'ils nous signalent quelque chose, la fiche est remplie, comme ça l'information n'est pas perdue. Elle est envoyée par un des membres du réseau, dans ce cas là un agent du parc, qui dit "ben moi...", enfin il signe en fait et comme ça l'information n'est pas perdue. Ils sont associés mais pas en tant que personne validant les données, mais en tant qu'observateur dont la donnée n'est pas perdue* » (un agent d'espace protégé). Si le degré d'investissement dont les éleveurs en question font preuve n'est pas facile à estimer (veulent-ils faire partie du réseau, ou préfèrent-ils que les démarches soient accomplies par les agents du parc ?), reste que cette organisation perpétue l'absence des éleveurs dans le réseau.

3.1.2. Une absence d'« ostracisme » envers les éleveurs

Le fonctionnement du recueil d'information par le réseau est codifié de manière à ce que sa fiabilité repose sur des critères techniques, indépendamment de toute référence à l'identité de l'informateur. Un témoignage visuel par exemple devra être décortiqué en une série de données (contexte et distance de l'observation, moyen de l'observation — œil nu, jumelles, longue-vue —, conditions de visibilité, nombre d'animaux observés, hauteur au garrot, description de la queue de l'animal, des oreilles, du pelage, du comportement) dont la convergence seule permet de conclure qu'il s'agit — probablement — d'un loup. Ces différentes données doivent être instruites sur une fiche technique par le correspondant, pour que l'observation soit prise en compte par l'Oncfs. Théoriquement, ce type de dispositif technique permet donc de s'affranchir de la considération de la fiabilité de l'observateur lui-même et n'exclut a priori la participation de personne⁷ : « *Toutes ces données-là elles*

⁷ Une citation témoigne toutefois d'une certaine ambiguïté sur la « facilité » à intégrer les éleveurs comme correspondants du réseau, dans le cas où ceux-ci veulent transmettre des informations : « *certain* [éleveurs] nous ont demandé à pouvoir remplir des fiches en tant qu'observateurs, et donc que ces fiches soient saisies, ce qui pose pas trop... aucun problème d'ailleurs. On le fait régulièrement nous quand les éleveurs nous le demandent ; X, toujours le même, c'est pas le seul, qui entend des loups ou qui voit des loups, bon l'information est recueillie elle est pas perdue. Mais c'est à organiser pour les intégrer de manière euh... enfin dans le cadre

remontent, comme si elles venaient de n'importe qui d'autre d'ailleurs, d'un chasseur, d'un promeneur, d'un garde de la réserve des hauts plateaux, d'un agent de l'Onf, euh!... nous on fait pas de tri sur l'origine de l'information, on fait un tri sur les éléments techniques liés à l'information. C'est-à-dire un gars qui nous dit "ouaiaiaia, j'ai vu un loup !!" et puis qu'est pas capable de nous dire ce qu'il a vu, en nous disant, ben voilà l'animal il est comme ça, il avait tel type de comportement, il avait telle coloration de pelage, il avait telle hauteur au sol... que ce gars-là soit un garde de l'Onc, soit un berger, si il nous dit que ça, cette information elle ne sera pas retenue » (un agent de l'Oncfs). La crédibilité du témoignage n'est pas attachée à son auteur mais au respect de procédures, telle que renseigner une batterie d'indicateurs factuels.

Plusieurs témoignages expriment plus précisément le souhait de « l'ouverture du Réseau vers des catégories socioprofessionnelles peu représentées » (Bulletin du réseau Loup n°13, 2005) et tout particulièrement en direction des éleveurs : « [Y a-t-il des éleveurs correspondants du réseau ?] Non, ben dans le département non. Pour l'instant il y a personne, mais je pense que ça va peut-être se développer. Je pense que c'est un truc qui va se débloquer dans les temps à venir. Il y a des réunions ces temps-ci. Il y a quelques réunions qui ont émis ces hypothèses-là. Je sais que ça se fait, hein. Il y a des départements où je crois qu'il y a des éleveurs dans le réseau loups, mais voilà, je pense que ça serait intéressant » (un technicien pastoral). En effet, scientifiques et gestionnaires s'accordent pour reconnaître aux éleveurs, et plus encore aux bergers sur le terrain, une place privilégiée pour observer le loup ou recueillir des indices de sa présence : « Déjà, sur la présence et les indices recueillis, ils font partie des observateurs qui ont de grandes chances de voir quelque chose, les bergers en tout cas [...] les bergers ont pas mal d'opportunités pour voir les loups » (un agent d'espace protégé). Ils sont des informateurs privilégiés de par leur expérience de terrain : « Les éleveurs ont un vécu au niveau de l'information biologique sur le loup, c'est-à-dire qu'ils ont une information directement acquise par l'expérience de terrain et cette information euh, cette information n'est pas reconnue comme une information utilisable quoi, elle n'est pas acceptée quelque part ; il y a un problème de statut de l'information » (un pastoraliste). Au-delà toutefois des possibilités d'observation de terrain, plusieurs acteurs mettent en avant les connaissances plus générales des éleveurs sur le loup, liées à l'intérêt qu'ils ressentent pour cet animal malgré les dommages qu'il cause : « Je pense qu'ils connaissent mieux qu'on le pense le loup, mais après. Oui il savent bien, on voit bien qu'en automne il y a un pic des attaques, tout le monde le... parce que les scientifiques l'ont dit aussi, et puis je veux dire, les... ils s'intéressent aussi, beaucoup d'éleveurs s'intéressent au loup en tant qu'animal, en tant que prédateur, pas en tant que juste euh... perturbateur de leur activité quoi. Et donc, oui oui, il y en a pas mal qui savent qu'à l'automne les jeunes ils chassent. Et puis pour ceux qui voient, je veux dire... c'est des gens qui sont habitués à voir la nature donc ils voient quand un animal est jeune, il voit si c'est un jeune loup ou un vieux » (un technicien pastoral). Plusieurs techniciens pastoraux et un agent d'espace protégé soulignent la manière dont les éleveurs sont capables de dépasser leurs propres intérêts liés aux prédateurs pour admirer l'animal en lui-même, ses caractéristiques de force et de ruse (qui en font une « sacrée bestiole ») : « Alors le loup il prend deux casquettes, l'animal qui est chiant pour eux, vraiment chiant, mais il prend aussi quelquefois la casquette d'une bête sauvage où ils ont un petit frisson de la voir. En tout cas eux ils arrivent à le voir. Pas nous hein » (un agent d'espace protégé). Plusieurs agents d'espaces protégés estiment ainsi que les éleveurs peuvent être d'excellents partenaires pour la recherche scientifique : un film de vision nocturne a été réalisé dans le

du réseau, quand il y a des réunions du réseau prédateur, avec des formations de l'Oncfs, tous les éleveurs concernés ne sont pas invités à ces réunions pour être formés quoi » (un agent d'espace protégé).

Mercantour avec la collaboration d'un éleveur manifestant beaucoup d'intérêt pour comprendre le comportement du loup ; un agent d'espace protégé exprime cette possibilité de collaboration de manière générale : « *Nous ce qu'on aimerait, un des projets qu'on a, on le mettra en place avec la FAI [Fédération des Alpes de l'Isère], c'est d'arriver à beaucoup plus valoriser leur observation générale de la nature et à l'utiliser, qu'ils soient des partenaires de la recherche scientifique [...], par leur observation et en les valorisant bien sûr. Alors c'est tout hein, c'est pas que le loup, c'est toute observation, aussi bien insectes que fleurs et tout ça.* »

Bilan

L'absence des éleveurs et bergers dans le réseau ne s'explique donc pas par le dédain ouvert dont feraient montre les principaux acteurs de ce réseau (Oncfs, agents des espaces protégés) à l'égard de leurs capacités d'observation et de réflexion. Il est important de noter ce trait commun aux entretiens effectués, qui prouve que la dévalorisation des savoirs et capacités des éleveurs est perçue comme un obstacle rédhibitoire à l'avancée de la gestion du dossier loups, selon un processus qui résulte peut-être d'un apprentissage par le temps : « *Je me rappelle quand même de quelques discours de quelques scientifiques, qui... par rapport aux éleveurs, enfin c'est... il valait mieux pas qu'ils entendent quoi, parce qu'ils avaient une perception de l'élevage de montagne où arrivait le loup, enfin qui... qui était quand même très étrange* » (un pastoraliste). Bien au contraire ici, les capacités des éleveurs sont souvent ostensiblement mises en avant dans un souci de valorisation des savoirs et expériences de terrain, faisant des éleveurs et bergers de véritables « chercheurs de plein air » potentiels (Callon, 2002) : se trouve ainsi a priori exclue une explication sociologique fréquente dans des situations analogues confrontant « experts » et « profanes », consistant à souligner l'arrogance des premiers à l'égard des seconds (Wynne, 1991). Nous proposerons d'autres hypothèses susceptibles d'expliquer l'absence des éleveurs et des bergers du dispositif officiel d'information et de comptage, et relèverons, malgré cette volonté de valorisation, une certaine ambiguïté dans la prise en compte de l'expérience des éleveurs par le dispositif de comptage des loups.

3.2. Hypothèses d'explication

Nous émettrons plusieurs hypothèses, qui ne s'excluent pas mais peuvent s'avérer plus ou moins valides selon les individus et coexister de manière complémentaire. Outre l'ignorance de l'existence du réseau et le rejet plus global d'un mode de gestion du dossier loups, nous montrerons que la logique même de construction de l'information inhérente au réseau peut être perçue par les éleveurs comme une tentative d'instrumentalisation de leur expérience propre.

3.2.1. Ignorance de l'existence du réseau et difficulté d'appréhension de la méthode par Cmr

Les éleveurs semblent tout d'abord assez peu au courant de ce qui existe en matière de comptage : « *On ne sait même pas comment ça se passe, comment ils procèdent pour faire des comptages. Tac, "il y a 90 loups", on sait même pas qui a compté, quand et comment* » (un éleveur).

« *Ils pourraient nous tenir informés quoi ! On n'a aucune relation !* » (un éleveur).

Seule la méthode de hurlements provoqués au début de l'automne prévoit que les bergers soient mis au courant, puisqu'elle a lieu à proximité des pâturages utilisés. Les informations sur les démarches et les résultats du comptage sont diffusées lors des réunions préfectorales et

ensuite théoriquement transmises par les techniciens pastoraux (huit techniciens prédation sont en charge des aspects liés au loup sur les Alpes) ou par les agents des espaces protégés. Toutefois, ces relais sont loin de valoir de manière automatique pour tous les éleveurs. Un agent d'espace protégé note ainsi avec regret : « Or, je suis persuadé que si on fait un sondage auprès des 350, 400, 600 éleveurs des deux régions Rhône-Alpes et PACA, je ne crois pas qu'il y en a deux sur 400 qui sauront décrire avec précision comment ça se passe » (un agent d'espace protégé).

La complexité de la méthode par Cmr en particulier ne facilite pas son appréhension. Certains acteurs soulignent la différence de langage existant entre les scientifiques impliqués et les éleveurs, et soulignent la difficulté d'expliquer cette méthode sans donner l'impression de dévaloriser l'interlocuteur : « Pour autant, ça ne veut pas dire qu'à partir du moment où ils connaîtraient la méthode telle qu'on veut leur faire connaître euh... 1/ ils comprendraient tout ce qui se dit, et 2/ ils croiraient leurs estimations. Voilà. Donc... bon, je sais pas comment le dire mais... le fait de leur faire connaître et de leur faire comprendre c'est important. Ça suffira peut-être pas parce qu'après il y a la mauvaise foi, il y a un manque de confiance de toute façon et il y a beaucoup d'éléments qui peuvent venir perturber une bonne volonté au départ. Et puis il y a aussi comment nous on leur présente. Parce que ... c'est quelque chose d'assez complexe. Donc euh... c'est pas évident de comprendre comment on en arrive avec la génétique à estimer que en 2001 il y avait entre 28 et 102 loups. Donc on pense que plus probablement c'est 40 et que si entre 2001 et 2004, le taux de croissance restait continu, on en serait à 80. Bon, c'est franchement, même en se mettant à leur portée. Enfin, je ne dis pas qu'il faille se mettre vraiment bas, mais euh... j'imagine qu'un éleveur qui n'a pas fait spécialement d'études. Moi-même qui suis littéraire, c'est même pas une question d'études euh... j'ai fait des études et pourtant il faut qu'on m'explique longtemps, voilà. Donc je me dis, ça reste quand même assez abscons pour quelqu'un de terrain et euh... j'ai fortement essayé avec très peu de succès de simplifier avec les agents de l'Oncfs, de simplifier les termes etc. et j'ai pas eu de succès parce qu'on est dans un système scientifique, dans une communauté scientifique qui doit se reconnaître dans leur langage, dans leur façon, dans leur procédure, dans leur méthode, et les simplifier c'est à leurs yeux un petit peu dévaluer j'ai l'impression » (un agent d'espace protégé).

Malgré l'affichage de l'intérêt de leurs savoirs propres, un sentiment de dévalorisation semble ainsi fréquent chez les éleveurs confrontés au problème du maniement d'un type de discours dont ils ne sont pas familiers : « Ça c'est très net, c'est eux qui l'ont dit et je suis tout à fait d'accord avec les éleveurs et les bergers, dans les réunions de concertation et de bilan, il y a toujours... quelques techniciens et scientifiques, et eux sont toujours mis en position de faiblesse parce qu'ils ne s'expriment pas comme les scientifiques et ils n'osent pas s'exprimer, ça c'est dommage » (un agent d'espace protégé). Cette dissymétrie dans l'aisance à manier un discours technique peut en partie expliquer les réticences des éleveurs à contribuer à un dispositif perçu comme complexe et lointain.

3.2.2 : Le rejet plus global d'un mode de gestion du dossier loups

- La perception d'un nouvel avatar d'une gestion monopolisée par les « pro-loups »

L'ensemble du débat autour du loup — le délai dans la reconnaissance officielle de sa présence dans le Mercantour au début des années 90, la rumeur toujours vivace d'une réintroduction des loups liée à l'activisme des naturalistes... — pèsent dans l'appréhension et l'« étiquetage » (Joly *et alii*, 2000) de la politique actuelle de l'État en matière de loups. L'expérience passée des éleveurs contribue ainsi à un cadre d'appréhension dans lequel le dispositif de comptage est vu comme un nouvel avatar de la vaste machination dont témoigne pour eux, ou du moins certains d'entre eux, la gestion du dossier loups depuis plus de dix

ans : « *Il pensent que les scientifiques... enfin, moi je parle pour les Alpes-Maritimes, avec l'historique du Mercantour, que tu dois connaître, ils pensent qu'on leur raconte des... qu'on leur cache des choses quoi. Donc quand ils ont des chiffres un peu officiels qui viennent, tu vois, ils ont toujours un doute, puisqu'au départ, l'historique du Mercantour, c'est que pour eux on leur a caché des choses au départ quoi* » (un technicien pastoral). L'ensemble du dispositif de comptage est alors perçu comme une manipulation aux mains des pro-loups : « *Les éleveurs, les professionnels, les bergers, pensent que les estimations des scientifiques sont de toute façon des chiffres auxquels on fait dire ce qu'on veut et qu'on manipule comme on veut* » (un agent d'espace protégé).

Plusieurs faits peuvent contribuer à nourrir le soupçon à l'égard d'une mainmise des « pro-loups » sur le dispositif de comptage. D'une part la composition actuelle du réseau (le poids des agents des espaces protégés et la présence d'adhérents à des associations de protection de la nature : Cora⁸, Frapna⁹) alimente le soupçon des éleveurs que ce dispositif avantage les « pro-loups ». L'ensemble des interlocuteurs potentiels des éleveurs au sujet des comptages, techniciens pastoraux et a fortiori agents des espaces protégés, sont souvent d'emblée soupçonnés d'être pro-loups : « *Nous on a, par rapport aux éleveurs et aux bergers, l'étiquette écolo, ça c'est évident, évident, qui est dure à nettoyer, à enlever, qui est "nous on est des écolos", c'est nous qui avons réintroduit le loup. Enfin tout ce discours on l'entend tout le temps* » (un agent d'espace protégé).

« *Moi j'essaye de me positionner en tant que pastoraliste, mais sur une question comme celle-là, ils vous demandent de toute façon, moi les premiers contacts que j'ai avec eux, ils cherchent à savoir de quel côté je suis. Et si je dis pas clairement "le loup faut le tuer, faut le machin et tout", ils seront toujours méfiants vis-à-vis de moi* » (un technicien pastoral).

D'autre part, le dispositif de comptage peut paraître perpétuer la posture de minimisation qui a prévalu au début de la gestion du dossier¹⁰. En effet, la première méthode de comptage utilisée par l'Oncfs, celle du pistage hivernal, aboutit à des chiffres minimaux, qu'il semble que certains médias aient parfois traduits comme des chiffres de population totale : « *L'hiver par pistage hivernal où on essaye de dénombrer le nombre minimum d'animaux présents, donc on ne sait pas combien il y en a mais on essaye de donner un nombre minimum, qui a souvent été très mal interprété. Plein de gens ont très longtemps considéré que c'était ça la taille de la population alors qu'on a toujours dit que c'était évidemment une sous-estimation de la taille de la population, puisque c'est un nombre minimum, uniquement sur les zones de présence permanente qu'on a déjà détectées* » (un agent de l'Oncfs). Ce poids de la gestion passée du dossier peut ainsi contribuer à expliquer les difficultés — souvent notées dans les entretiens — à communiquer des chiffres concernant un nombre minimum de loups détectés. Cette communication, quelles que soient les précautions dont elle s'entoure, est perçue comme congruente avec une attitude de non-reconnaissance de l'ampleur de la présence des loups en France : « *Même si aux éleveurs on leur dit que c'est 4/5 minimum, c'est marrant ils ne l'entendent pas. Enfin c'est normal, ils vont entendre 4/5, et eux ça va les faire sourire en disant « vous vous trompez il y en a bien plus* » (un agent d'espace protégé). Par ailleurs, le Ministère de l'écologie et du développement durable a choisi en 2005 de se fonder sur le chiffre inférieur de la fourchette d'estimation fournie par l'Oncfs (40, alors que la moyenne était autour de 60) pour fonder sa première décision d'abattage (fixée à 4 loups) : cet épisode

⁸ Centre ornithologique Rhône-Alpes.

⁹ Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

¹⁰ Lors de la découverte de la présence des loups dans le Mercantour, en novembre 1992, c'est également l'argument de la prudence qui a prévalu : il fallait être certain que l'on avait bel et bien affaire à des loups avant d'annoncer la nouvelle (Mauz, 2005). Les éleveurs constatent peut-être que la prudence profite toujours aux mêmes.

a marqué les esprits, comme en témoignent les échanges lors du débat organisé par France Bleue à Chambéry le 31 mai 2005 ainsi que plusieurs des entretiens que nous avons réalisés (cf. 2.2).

Dans le cas de la nouvelle méthode utilisée, la méthode par Cmr, les résultats ont de plus un retard important sur le présent (les derniers résultats de la méthode par Cmr concernent 2001) si bien que, même si on leur applique un coefficient de croissance estimée de la population, certains acteurs investis dans le pastoralisme ont l'impression que ce dispositif contribue une fois de plus à la minimisation de la présence des loups en France : « *Le chiffre minimum sur lequel on cherche à se replier, de toute façon l'année d'après ce sera beaucoup plus, et puis l'année encore après ce sera beaucoup plus, donc on ne fait que retarder d'un an ou deux la reconnaissance d'un certain état de fait puisqu'on travaille pas sur l'information stabilisée on travaille sur un processus vivant à très fort dynamisme d'accroissement, donc le seul effet qu'on a c'est de retarder d'un an ou deux la prise de conscience d'un certain état des lieux et je pense qu'effectivement implicitement il s'agit bien de jouer la montre de la part d'un certain nombre de gestionnaires du dossier, dans l'idée que plus on retarde la prise de décision mieux le loup sera solidement implanté...* » (un agent d'espace protégé).

Enfin, il ne faut pas oublier que des erreurs ont parfois été commises dans les informations transmises par des agents de l'État au sujet du comportement des loups. L'idée selon laquelle les loups ne tueraient que pour manger a notamment été diffusée avant d'être démentie par les observations sur le terrain : « *pendant un certain temps, 94, surtout en 94, on est parti avec nos bâtons de pèlerin, en disant : "le loup ne tue que pour manger", c'est ce qu'on avait lu, enfin on n'avait pas trop d'idées, on faisait pas trop la différence entre les attaques sur les animaux sauvages et les animaux domestiques* » (un agent du parc national du Mercantour)¹¹. De telles erreurs, même involontaires, ont pu contribuer à créer une certaine défiance de la part de certains éleveurs à l'égard des messages transmis par les gestionnaires du dossier loups, en donnant l'impression que ceux-ci cherchaient une nouvelle fois à minimiser les dégâts occasionnés par l'animal.

- Le refus (syndical ?) d'une avalisation de la situation

Il semble enfin que la participation au dispositif de comptage soit à tout le moins perçue comme une acceptation de la situation, une avalisation de la présence des loups, de même que pendant longtemps les éleveurs ont été réticents à employer les mesures de protection officiellement prévues contre le loup (quitte à le faire par des canaux parallèles, sans bénéficier des financements octroyés) : « *Là sur le massif alpin il y a un autre problème, c'est que les éleveurs, là j'ai pas peur de le dire, se sont fait bourrer le mou par certains syndicalistes et certains politiques qui leur ont fait croire des choses et du coup beaucoup sont sur des positions encore très réfractaires à l'espèce et pensent que toute démarche visant à renseigner sur le statut de l'espèce est une démarche qui en même temps accrédite le fait qu'on reconnaisse et qu'on valide sa présence et certains ne veulent pas ça encore* » (un agent de l'Oncfs). Certains acteurs estiment que c'est l'organisation agricole, les syndicats notamment, qui donnent aux éleveurs cette perception du dispositif de comptage et les dissuadent d'y participer sous peine d'être considérés comme des transfuges, alors qu'individuellement, ils seraient davantage prêts à s'investir : « *Hurlement provoqué, c'est l'Onc, c'est l'État qui organise, et ils nous préviennent parce qu'on le fait ensemble. Et [...] on prévient les bergers bien sûr. On leur propose de venir mais ils ne viennent pas. C'est aussi une question d'image. Ils n'ont pas envie, ils ont pas publiquement, privé oui, mais publiquement ils ont pas envie de montrer que ça les intéresse* » (un agent d'espace protégé).

¹¹ Ce témoignage a été recueilli lors d'un entretien réalisé en 1997.

Plusieurs acteurs estiment ainsi que les syndicats et représentants des éleveurs font obstacle à la transmission des informations ou tout au moins remplissent mal leur rôle de relais, alors que les éleveurs individuels, rencontrés au cas par cas, seraient beaucoup plus réceptifs et coopératifs. Nous voudrions toutefois montrer que la participation au dispositif de recueil de l'information est également problématique du point de vue de la démarche individuelle de l'éleveur, dans la mesure où celui-ci peut avoir l'impression d'être instrumentalisé sans que son vécu propre soit pris en compte.

3.2.3. La perception par les éleveurs d'une instrumentalisation et d'un déni de leur vécu

- Remplir la fiche technique dans le cas d'une attaque de loups : une instrumentalisation de l'éleveur ?

Si la proximité des éleveurs avec les loups sur le terrain peut constituer une source d'informations privilégiée, cette proximité est en même temps un obstacle de taille à la participation des éleveurs au recueil d'informations. Les fiches techniques de l'Oncfs sont en effet porteuses d'une logique technique et administrative qui entre directement en conflit avec le vécu et les priorités professionnelles de l'éleveur confronté à une attaque sur son troupeau (Akrich, 1987)¹² : *« C'est pas le contexte idéal pour discuter avec les gens de ce qu'ils ont vu : "Ah bon vous avez vu un loup, mais alors comment ? où ? quand ? quelle gueule il avait ? etc." Très vite vous avez le gars y vous dit : "non mais attends, tu m'emmerdes, j'ai vu un loup j'ai vu un loup, je sais ce que sais !" Et c'est difficile pour nous de dire ensuite : "mais attendez, il s'agit pas pour nous de remettre en cause votre intégrité intellectuelle, il s'agit juste de faire rentrer votre donnée de terrain dans une grille méthodologique qui fait qu'on va pouvoir la prendre en compte pour tout ce qu'elle apporte comme information", mais si on le fait pas, on peut pas la prendre en compte, parce qu'il y a pas de raison que Pierre, Paul ou Jacques soient plus pertinents l'un que l'autre pour me dire j'ai vu un loup, j'ai vu un lynx »* (un agent de l'Oncfs). Un décalage évident se creuse dans ce type de situation entre l'exigence tatillonne de détails techniques visant à évaluer la fiabilité de l'information, et l'intensité de l'expérience vécue par un éleveur confronté à une attaque. Dans un cas il s'agit de construire une information fiable, liée au respect d'un protocole permettant d'abstraire la donnée de son contexte particulier d'observation, dans l'autre il s'agit de donner l'alerte en s'appuyant précisément sur l'intensité de l'expérience vécue, sur le caractère événementiel que cherche à évacuer le protocole technique. Pour l'Oncfs, le protocole de recueil de l'information vise à mettre les différents témoignages sur un pied d'égalité afin d'en faire les éléments standardisés d'un calcul, niant le caractère unique de l'événement du point de vue de l'éleveur, durablement choqué par ce qui est arrivé : *« C'est vrai que pour un scientifique, on peut pas se contenter de quelqu'un qui dit "ben moi j'ai vu quatre loups à tel endroit tel jour." Ça veut pas dire qu'il y a quatre loups sur la zone, ça veut pas dire que le type a réellement vu quatre loups. On connaît la force de conviction qu'ont les témoins d'avoir vraiment vu ce qu'ils disent avoir vu alors qu'en fait il me semble qu'il y a des expériences de sciences humaines qui montrent que plusieurs personnes témoins de la même scène vont décrire une scène qui semble totalement différente avec la conviction*

¹² Madeleine Akrich analyse la manière dont les objets techniques suscitent certains usages déterminés de la part de leurs utilisateurs : l'objet technique définirait ainsi les bons et les mauvais comportements, induirait certains cadres de pensée au point de constituer un instrument politique fort imposant le monde du concepteur à celui de l'utilisateur.

En outre, il faut noter que ces fiches techniques peuvent paraître aux éleveurs contribuer au développement, souvent décrié, d'une paperasserie obligatoire, comme avec les nouvelles exigences d'identification des animaux.

intime d'avoir vu ce qu'ils disent » (un agent d'espace protégé). Tandis que les procédures techniques participent de la rigueur professionnelle des agents de l'Oncfs, elles sont difficilement acceptables pour les éleveurs dans la mesure où elles déniaient précisément l'intensité du ressenti de l'éleveur afin de pouvoir instrumentaliser son expérience parmi d'autres, au service d'une démarche qui la dépasse¹³.

Ce sentiment d'instrumentalisation se retrouve de manière plus générale chez certains éleveurs qui se refusent à contribuer au dénombrement des loups dans la mesure où ils estiment que cette contribution serait une sorte d'enrôlement voire d'instrumentalisation dévoyant leur métier, à l'instar de l'image de « jardinier de la nature » qui accompagne les démarches agri-environnementales (Alphandéry, 1996) : « *Écoutez, moi je n'ai pas les informations et ça n'est pas mon rôle, je suis éleveur* » (un éleveur). Participer au suivi du loup nécessite en effet du temps (participer aux séances de formation pour être correspondant officiel, et ensuite communiquer les observations, remplir les fiches techniques...), dans un contexte où les éleveurs de montagne apparaissent fréquemment en manquer, du fait de l'évolution de leurs conditions de travail (Madelrieux *et alii*, 2004).

- Les principes généraux de construction des données sur la population de loups : un déni de l'expérience des éleveurs ?

En dehors de la situation ponctuelle de recueil d'information suite à une attaque, certains critères de construction de l'information peuvent être ressentis de façon plus générale par les éleveurs comme un désaveu de leur expérience. La définition de la meute selon le réseau grands prédateurs exige par exemple la preuve de la présence des loups pendant deux années successives, au mépris de la prise en compte d'attaques par des loups « de passage » : « *Et dans le cadre du réseau, la présence d'une meute n'est tracée finalement sur les cartes de synthèse que lorsque le territoire est occupé de manière permanente par un groupe social deux années consécutives. Donc c'est vrai que ce sont des critères, il pourrait y en avoir d'autres hein, qui sont, qui ont une certaine forme de subjectivité mais qui sont pas forcément compris par des éleveurs qui se méfient. Des loups il y en a, ils peuvent très bien avoir des attaques présentes sur un territoire pendant plusieurs années sans pour autant qu'il y ait une meute établie de manière permanente.* » (un agent d'espace protégé). Plusieurs témoignages soulignent également le décalage existant entre les chiffres minimums résultant du dénombrement et les observations faites par les éleveurs : « *Des éleveurs ou des professionnels qui voient un jour quatre loups et après il y a l'information officielle qui dit "sur la zone, il y a au moins deux loups", c'est en contradiction avec ce qu'ils ont vu et euh... et ils ont raison de dire que souvent ça arrive super tard... enfin il y a un décalage avec ce qu'on voit sur le terrain, ce qu'on vit au quotidien et puis l'information scientifique telle qu'elle apparaît après* » (un agent d'espace protégé). Mais surtout, les chiffres fournis ne prennent pas directement en compte le constat qui importe aux éleveurs, à savoir celui des dégâts sur leurs troupeaux : « *Faut pas déconner, bon officiellement il y en aurait 90, d'après les comptages officiels mais en réalité il y en a sûrement beaucoup plus [...]. Dans le Vercors l'année dernière ils ont dit "ouais il y a deux loups", mais deux loups qui attaquent qui font des dégâts, ils ont drôlement faim les gonzes !!* » (un éleveur).

¹³ Cette analyse est à rapprocher des travaux de Slovic (1987) et Joly *et alii* (2000) qui ont permis de dépasser l'opposition entre l'« irrationalité des profanes » et la « rationalité des experts » et de montrer que tandis que la rationalité d'évaluation des risques mobilisée par les scientifiques s'appuyait sur des instruments de quantification et de statistiques, celle mise en œuvre par les profanes s'appuie sur des critères qualitatifs (caractère volontaire ou pas du risque couru, caractère inconnu ou cerné, conséquences catastrophiques ou non, etc.), liés au vécu de l'insertion des objets et des êtres dans la vie quotidienne.

Ces derniers éléments suggèrent combien la question — apparemment simple — du nombre de loups s’insère dans des logiques et des vécus différant fortement d’un groupe d’acteurs à l’autre. Nous allons développer ce point dans la dernière partie.

4. Quelle pertinence pour la question du nombre de loups ?

Une seconde piste pour comprendre les critiques et doutes concernant les démarches de dénombrement des loups en France consiste à interroger finalement la pertinence de cette question dans le débat sur le dossier. Selon Wynne (2001 : 9), ce qui pose problème pour l’adhésion aux résultats scientifiques et aux politiques qui en découlent est en effet moins l’incertitude au sens d’une limite qui pourrait être dépassée par plus de moyens ou de temps accordés à la science, que la façon dont la question elle-même est posée. Ici, il semble bien que certains acteurs jugent que la question du nombre de loups, par construction et indépendamment des résultats qu’on peut lui apporter, n’est pas une bonne question, parce qu’elle évacue les « vrais » enjeux, à savoir la pression de prédation pour les éleveurs, et le degré de conservation de l’espèce pour les protecteurs et les gestionnaires de la nature. Pourtant, on peut se demander si ce n’est pas précisément cet écart avec les préoccupations directes des parties-prenantes qui permet à la question du nombre de loups de constituer un élément neutre, susceptible de porter le débat et la gestion vers davantage d’objectivité, comme le défend notamment l’Oncofs.

4.1. Un mauvais indicateur ?

En premier lieu, pour les naturalistes, la question du nombre de loups ne constitue pas un bon indicateur du statut de conservation de l’espèce : « ... parce que tout le monde se focalise sur la méthode d’estimation du nombre d’animaux, mais chez le loup, c’est pas du tout le bon indicateur du statut de conservation. Il vaut bien mieux, en matière de statut de conservation, pas en matière de gestion du pastoralisme, mais en matière de statut de conservation, il vaut bien mieux avoir, par exemple, cent individus répartis en dix meutes que cent individus répartis en cinq meutes. L’unité pertinente à prendre en compte pour évaluer le statut de conservation du loup c’est la meute, c’est pas l’individu puisque ce qui produit, ce qui fait de la reproduction, c’est la meute, c’est pas l’individu » (un agent de l’Oncofs). D’autres acteurs estiment dans le même sens que la vraie question est celle du seuil de viabilité de la population, moins cette fois pour mesurer la dynamique de colonisation du loup que pour savoir jusqu’où on peut réguler la population sans empêcher son maintien : « La question avait été posée [à une réunion du groupe départemental loup Haute Savoie], “à partir de quand on va pouvoir considérer que les populations seront viables quoi”, et jamais de chiffres avaient été cités quoi, dès le départ, donc euh... en fait ceux qui avaient en charge de ce dossier, ils ont joué la montre quoi. Ils savaient très bien que plus il y en aurait, plus après ce serait difficile de s’en débarrasser et que comme ça, la population elle avance et... » (un pastoraliste).

Quant aux éleveurs, comme on l’a déjà suggéré, la question qui se pose pour eux est bien davantage celle de la pression de prédation exercée sur les troupeaux que celle du nombre de loups dans l’absolu : « Moi ce que j’en vois sur le terrain c’est l’ampleur des territoires sur lesquels la prédation se produit et mon travail c’est de repérer l’impact de la présence des loups sur les systèmes d’élevage et d’en montrer les éventuels risques. Voilà, après qu’ils me disent que cet impact est produit par vingt loups ou cent loups, quelque part c’est pas mon

affaire » (un pastoraliste)¹⁴. Leur problème est celui des conséquences de la présence du loup sur leur activité professionnelle : « *Si vous voulez, mon problème c'est pas de savoir combien il y a de loups, combien il faut en garder : j'en ai rien à foutre de ça. Je suis éleveur, je me place en tant que professionnel, en tant que professionnel j'ai une activité dans laquelle j'ai investi, des bâtiments, dans du cheptel et tout ça* » (un éleveur). Le critère pertinent est alors d'abord celui, binaire, de la présence ou de l'absence du loup sur le territoire : « *Eux leur problème, enfin leur problème, oui, c'est souvent un problème, c'est qu'il est là quoi, point. Qu'il y en ait 1,3 ou 5, qu'il y en ait 25 ou 30 dans le département ou en France, quelque part ça ne change pas grand-chose pour eux* » (un technicien pastoral). Mais les éleveurs sont aussi intéressés par des critères qualitatifs tels que la dynamique globale de reproduction du loup : « *Finalelement les éleveurs locaux ont envie de savoir où sont les loups autour d'eux et combien il y en a éventuellement. Mais c'est plus "est-ce qu'ils sont encore présents ? Est-ce qu'ils se reproduisent ?" Enfin le nombre de loups, je ne me souviens pas avoir eu, bon je les vois pas tous les jours, mais d'échanges avec des éleveurs qui veulent à tout prix savoir combien il y en a. Ce qui est important c'est plus, s'ils ont des jeunes ou pas des jeunes, s'ils sont toujours là mais...* » (un agent d'espace protégé). Sur le terrain, les éleveurs sont également davantage demandeurs d'informations sur le comportement des loups que sur leur effectif, et sur la manière de protéger leurs troupeaux contre les attaques. Sophie Bobbé (2002 : 115-117) a souligné l'importance accordée par les éleveurs à la manière dont les loups attaquent et consomment leurs proies : « *Quand on trouve des brebis qui sont juste égorgées ou des trucs comme ça, c'est qu'ils ont pas faim, c'est qu'ils ont, qu'ils s'amuse quoi. C'est bien là le problème. C'est pour ça que c'est pas possible. S'ils étaient comme d'autres prédateurs, qu'ils tuaient et qu'ils mangeaient jusqu'à ce qu'ils aient fini leur bestiole, mais non, ils tuent, ils mangent, ils s'en vont plus loin, ils font 50 m, ils en tuent une autre et puis voilà* » (un éleveur).

4.2. Une expertise technique et neutre, porteuse d'objectivité dans le débat

L'Oncfs défend toutefois la pertinence de la question du nombre de loups, dans la mesure où elle renvoie à un référent technique et neutre, abstrait des prises de parti des uns ou des autres, et susceptible à ce titre d'amener plus d'objectivité au débat et à la décision.

On a vu que le travail nécessaire pour évaluer la population de loups par la méthode par Cmr était distribué entre trois organismes : le Cnrs de Montpellier et le Laboratoire d'écologie alpine interviennent uniquement dans la dimension construction scientifique (prestations d'analyses génétiques pour le premier, apport d'une compétence de modélisation statistique pour le second) tandis que l'Oncfs, maître d'ouvrage, confronte et recoupe les résultats des différentes méthodes : « *Après ces résultats sont transmis à l'Onc, qui lui, eux à l'office, vont ensuite les repositionner avec un Sig¹⁵, sur les cartes donc de prélèvement des échantillons et les recouper avec des données qui sont de suivis, d'autres suivis c'est-à-dire en fait de suivi euh ! visuels, de traces de pistage hivernal, des attaques sur les faunes sauvages et les troupeaux bien sûr, donc les espèces élevées, domestiques, et donc tout ça est regroupé, on regarde s'il y a une concordance avec les résultats qu'on leur a donnés [...], donc ils repositionnent le tout, et ensuite ils recroisent tout ça, ils essayent de voir, d'extraire donc*

¹⁴ Cette position est à rapprocher de celle exprimée par Jean-Marc Guy, représentant de la Fnsea, lors du débat « *Vivre avec le loup ?* », organisé par France Bleue à Chambéry le 31 mai 2005 : « *Pour le monde de l'élevage, il ne s'agit pas tant de compter les loups que d'estimer la pression sur le monde de l'élevage. Le loup est partout en Savoie, on ne va pas discuter si c'est 80 ou 100. Le loup est partout et la pression sur les troupeaux augmente.* »

¹⁵ Système d'information géographique.

eah ! , avec exactitude, le nombre d'individus qui sont présents dans un secteur... » (un chercheur)

Cependant, si le Laboratoire d'écologie alpine et le Cnrs contribuent sur le plan scientifique et technique à l'estimation du nombre de loups, c'est l'Oncfs qui est chargé officiellement de diffuser cette estimation dans l'espace public, c'est-à-dire d'en faire une expertise à proprement parler : *« Toutes les fois que j'ai à communiquer là-dessus je demande l'autorisation à l'ONC parce que je pense que c'est bien qu'il y ait qu'un seul endroit où la communication soit gérée »* (un chercheur).

« La communication, c'est plus nous, c'est plus de notre ressort. C'est-à-dire qu'après, c'est à l'Office, ou au ministère... » (un chercheur).

Cette division des tâches montre bien que la question du nombre de loups n'est pas seulement une question scientifique. Elle renvoie également à la définition que donne Philippe Roqueplo (1996) des enjeux de la production d'avis d'expertise, qui, même s'ils reproduisent exactement le contenu d'un énoncé scientifique, prennent une valeur spécifique du fait que ce contenu est énoncé dans un contexte d'action publique : *« L'information sur les effectifs total de loups n'est pas seulement une information scientifique, c'est aussi une base sur laquelle les uns et les autres s'appuieront pour dire si on peut ou pas réguler et dans quelle proportion »* (un agent d'espace protégé).

Or il s'agit d'une expertise en situation d'incertitude, encore peu routinisée (Gilbert, 2001) dans la mesure où l'Oncfs n'a pas – pour le moment du moins — les moyens de fournir un chiffre unique et certain¹⁶. Les responsables de l'Oncfs s'approprient alors cette mission en développant une exigence déontologique, à savoir construire une estimation la plus *« robuste »* possible, c'est-à-dire tout d'abord qui évacue toute *« pollution »* liée à d'éventuelles convictions pro- ou anti-loups¹⁷ : *« Nous à l'Oncfs en tout cas, notre position c'est de dire "on a des avis sur la question, on peut être pour, on peut être contre le loup, on peut être pour on peut être contre les moutons en estives, c'est pas notre problème". Nous notre boulot c'est d'être des techniciens et de renseigner les politiques quelle que soit leur mouvance avec la même efficacité »* (un agent de l'Oncfs).

« Moi ce que je veux c'est que le point de vue technique soit exposé et que le politique prenne ses décisions, en partie sur des bases politiques, en partie sur des bases techniques, en partie sur des bases sociétales évidemment, c'est pas toujours l'argument technique qui prévaut, mais ce que je veux c'est que l'argument technique soit toujours reçu par le politique avec la même impartialité. Après il s'en éloigne, ou il adhère à 100 %, peu importe, je m'en fiche, c'est sa responsabilité » (un agent de l'Oncfs)¹⁸. Les biologistes impliqués dans l'élaboration

¹⁶ C'est ce que résume avec un certain humour un chercheur impliqué dans le dénombrement : *« C'est L'Oncfs [qui] a cette expertise absolument unique, c'est-à-dire que personne d'autre que l'Oncfs ne sait mieux combien il y a de loups en France. Et eux-mêmes ne le savent pas très bien »*.

¹⁷ C'est exactement le même processus qui a été mis en évidence pour les membres du comité Dormont, officiellement chargés d'évaluer les risques liés aux prions dans une situation de manque crucial de données scientifiques : (Granjou, 2004).

¹⁸ Cette citation peut se rapprocher d'autres propos très similaires, recueillis par Isabelle Mauz en 1997 auprès d'un autre agent de l'Oncfs (Savoie), à qui elle demandait ce qu'il pensait, à titre personnel, du retour du loup : *« Penser ! moi, j'ai pas à le dire ça c'est une chose, c'est ce que j'ai essayé de faire depuis le début, c'est de pas penser [...]. Nous, dans ce dossier aussi bien celui-là que dans beaucoup d'autres dossiers, que ce soit braconnage ou autre, on a toujours la même attitude : c'est de faire notre travail, et notre travail, c'est de faire un travail de constat. A partir du moment où on fait notre travail de constat sur le terrain, tout ce qui est a priori, tout ce qui est côté passionnel, il faut le laisser de côté. Parce que si vous êtes pas en mesure de le laisser de côté, vous allez influencer sur votre travail. Donc notre but à nous, c'est ça. Si on réussit au niveau de tous les agents, et je sais que... enfin, oui, sans vouloir se jeter des fleurs, bien qu'on n'en reçoive pas beaucoup, ils ont tous la capacité de savoir mettre ce côté passionnel de côté, et se borner au travail de constat. Le mérite, bon,*

des résultats adoptent une attitude similaire : « *vis-à-vis du ministère de l'environnement, on a toujours bien fait attention à offrir une expertise disons dans le domaine génétique et à ne pas aller plus loin que ça, c'est-à-dire que l'intérêt de la conservation tout ça, à la limite, c'est pas notre..., c'est pas notre problème, même si on a une idée sur la question, et on se garde bien d'intervenir à ce sujet aussi pour pas perdre en crédibilité par ailleurs* » (un biologiste)¹⁹.

Le but est d'abord de pouvoir fournir une information aux décisions politiques, qui puisse être considérée comme un référent extérieur à toute considération partisane : « *Quand on a vu que le débat politique allait se cristalliser sur ce problème de nombre de loups, et que d'un côté les écolos disaient "il y en a 20 ou 30 à peine, et ils se développent pas beaucoup", les bergers disaient "pouh ! il y en a 150, y en a partout, ça pullule comme des souris", nous on a dit attention, c'est nous le référent technique, il faut qu'on soit capable tout de suite de sortir ce qui nous semble être le plus robuste, même si c'est imprécis, et donc on a fait le forcing pour accélérer très vite* » (un agent de l'Oncfs). Les responsables du suivi scientifique insistent en permanence sur leur objectivité, adoptant une éthique et des méthodes qui leur permettent de se défendre contre les soupçons et les accusations qui pèsent sur eux : dans un contexte où les résultats qu'ils élaborent sont attendus et scrutés avec la plus grande attention, par les partisans comme par les opposants des loups, il leur faut s'en tenir à des faits, et renoncer à faire intervenir leurs opinions et leurs préférences personnelles (Porter, 1995).

Le fait que les représentants agricoles et environnementaux s'approprient ensuite ces estimations en soulignant ou sélectionnant ce qui sert le mieux leurs intérêts peut alors être considéré comme marquant une insertion légitime de cette expertise dans un débat public qui se déroule dès lors suivant des bases plus objectives (Roqueplo, 1996) : « *Ce changement-là [du pistage hivernal à la méthode par Cmr] a été très mal vécu, surtout par les associations de protection de la nature, parce que il allait vers une hausse des effectifs [...], ce milieu-là voyait bien que si il y avait plus de loups, ça voulait dire potentiellement de la marge de manœuvre pour l'État pour aller en flinguer. Très vite ils ont compris ça, ils ont vu ça, donc ça, ça les a énervés* » (un agent de l'Oncfs).

Conclusion

Au terme de ce travail, l'incertitude n'apparaît pas comme seule responsable de la défiance manifestée par une partie des éleveurs à l'encontre des résultats du suivi scientifique du loup. C'est même au contraire le manque de prudence et l'absence d'expression de doutes, attribuée à une assurance excessive et déplacée, voire à des tentatives de récupération militante des chiffres, qui se révèle parfois éveiller leurs soupçons. D'autres facteurs que l'incertitude concourent à expliquer leur attitude, notamment leur faible participation au réseau grands prédateurs et leur intérêt au fond relativement restreint pour la question du nombre de loups.

Il importe cependant, à ce stade, de demeurer nous-mêmes prudentes. Il s'agit en effet d'une étude exploratoire, fondée sur un nombre réduit d'entretiens, qui demandent à l'évidence à être complétés, notamment en ce qui concerne les éleveurs. Les témoignages de davantage d'entre eux nous permettront d'affiner et éventuellement de rectifier les conclusions provisoires tirées de cette première campagne d'enquête et de différencier peut-être leur attitude, selon qu'ils sont plus ou moins proches des processus de négociation autour de la

c'est peut-être, on pourra nous dire : vous vous mouillez pas beaucoup, mais notre rôle, c'est peut-être pas de se mouiller, y a d'autres personnes qui sont là pour se mouiller, et pour prendre des décisions également, mais par contre bien faire son travail, c'est déjà une bonne chose, une bonne base de départ, en tout cas ».

¹⁹ Ces propos ont été recueillis lors d'un entretien réalisé en 1998.

gestion de la population de loups. L'élargissement des entretiens à de nouveaux massifs devrait en outre nous permettre de préciser l'effet du temps écoulé depuis l'arrivée des loups et celui du mode d'organisation de la profession ovine.

Pour compléter notre analyse des modalités et des enjeux de la réception des démarches de dénombrement des loups, il conviendra par ailleurs de reconstituer, dans le détail, les trajets suivis par les chiffres et les supports concrets qu'ils empruntent pour se diffuser. S'il demeure sans doute des zones d'ombre, nous savons désormais à peu près comment les chiffres officiels sont produits. Il nous reste en revanche beaucoup à apprendre sur la manière dont ils sont rendus publics et dont ils circulent ensuite jusqu'à leurs destinataires ultimes, qu'il s'agisse des éleveurs ou des protecteurs des prédateurs, auxquels l'enquête doit être étendue. Par quelle(s) voie(s) — rapports, avis, communiqués de presse, déclarations, etc. — sont-ils annoncés ? Se transforment-ils à mesure qu'ils circulent et le cas échéant selon quels mécanismes ? Quel rôle certains acteurs comme les presses généraliste et spécialisée ou les élus jouent-ils dans la transmission et la traduction des chiffres ? L'observation de la production, de la circulation et de la réception des résultats issus de la méthode par Cmr constitue une occasion particulièrement favorable de répondre à ces questions, cette méthode n'étant mise en œuvre que depuis très récemment et ses résultats n'ayant pas encore été largement diffusés.

Références bibliographiques

- Akrich, M., 1987, « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques et cultures*, n°9.
- Alphandéry, P. et Billaud, J-P., 1996, « L'agriculture à l'article de l'environnement », *Etudes rurales* n°141-142, pp 9-16.
- Bobbé S., 2002, *L'ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*. Paris, Editions MSH-INRA.
- Callon, M., 2002 « De l'expert au profane », deuxièmes entretiens de l'INRS « Science, expertise et société », novembre 2002, Paris.
- Callon, M., Latour, B., 1991, *La science telle qu'elle se fait*. Paris, La Découverte.
- Gilbert, C., 2001, L'expertise à l'épreuve des risques et des menaces, *Risques* n°47, pp. 69-74.
- Joly, P-B. et alii, 2000, *L'innovation controversée ; le débat public sur les OGM en France*, rapport INRA.
- Granjou, C. “La fabrication de l'évaluation des risques alimentaires : le cas de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Alimentaire”, *Sociologie du travail*, vol. 46, n°3, 2004, pp. 329-345.
- Latour, B., 1993, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*. Paris, La Découverte.
- Madelrieux S., Dedieu B., Girard N., Dobremez L., 2004. “Représenter et qualifier l'organisation du travail pour accompagner des changements dans des exploitations d'élevage”, Session de la Société Française d'Economie Rurale (SFER), Les systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives, Lille, 18-19 novembre 2004.
- Mauz, I., 2005, *Gens, Cornes et Crocs*, éditions de l'INRA.
- Porter, T. M., 1995. *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*. Princeton, Princeton university press.
- Roqueplo, P., 1996, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, éditions de l'INRA.
- Slovic, P., 1987, “Perception of risk”, *Science*, n°236, pp. 280-285.
- Wynne, B., 1991, “Knowledges in context”, *Science, Technology and Human Values* vol. 16 n°1, pp. 111-121.

Wynne, B., 2001, "Managing scientific uncertainty in public policy", communication à la conférence Biotechnology and global governance: crisis and opportunity, Cambridge, avril 2001. Voir <http://www.wcfia.harvard.edu/conferences/biotech/wynnepaper1.doc>